

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Service de presse

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
DINER DU CONSEIL FRANÇAIS DU CULTE MUSULMAN**

Paris – Mardi 20 juin 2017

Monsieur le Président du CFCM, cher Anouar,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Monsieur le Recteur,
Messieurs les vice-présidents et dirigeants du CFCM,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants du Culte,
Messieurs les Aumôniers nationaux,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Messieurs les Préfets,
Mesdames et Messieurs,

Je veux vous remercier très vivement, très sincèrement et très personnellement de m'accueillir ici pour cette rupture du jeûne du mois du Ramadan. J'en avais pris, il y a quelques semaines, l'engagement. Vous étiez là et nous sommes là ce soir ensemble.

Je sais le prix pour vous de ce temps spirituel et vous l'avez rappelé, qui est aussi un temps de réflexion sur les valeurs cardinales de justice, de progrès, de tolérance et d'attention à la dignité de toutes et tous.

C'est aussi un temps de partage et d'hospitalité sacré, où le visiteur est traité avec une égale prodigalité, quel que soit son rang.

Par-delà les convictions religieuses, spirituelles ou philosophiques, ce sont là des valeurs au miroir desquelles nous pouvons contempler celles qui fondent nos sociétés et qui trouvent à s'exprimer avec bonheur dans notre République.

C'est pour moi l'occasion de vous dire, cher Anouar KBIBECH, la reconnaissance de la République française, à quelques jours de la fin de votre présidence, venant après celle du recteur Dalil BOUBAKEUR, dont personne n'oublie le rôle qu'il a personnellement joué pour réussir la création et l'installation du CFCM.

Votre mandat a en effet été marqué – vous l’avez rappelé – par les terribles attaques terroristes qui ont frappé au cœur notre pays et fait couler le sang de tant d’innocents. Ces attentats ont mis à l’épreuve le peuple français avec pour objectif évident de créer entre les Français de toutes croyances et les Français de confession musulmane une déchirure profonde.

Ils furent la tentative explicite de donner de l’islam l’image d’une religion cautionnant le meurtre et la terreur, au nom d’idéaux fanatiques. Pour lutter contre cette perversion du message de l’islam, pour surmonter l’horreur des meurtres les plus abjects, il nous fallait le concours d’autorités musulmanes fermes dans leurs convictions, solides dans la dénonciation de ces crimes. Pas une fois le CFCM n’a fait défaut.

Lorsqu’il s’est agi de ce mensonge pervers qui ne cherchait qu’à fracturer notre communauté nationale, il a su trouver les mots, sans se placer dans le déni. Cette attitude exemplaire doit être celle de tous les acteurs sur l’ensemble du territoire. De cela, soyez remerciés. C’est pour cela aussi que je suis là ce soir à vos côtés.

Voir parmi vous pour cet Iftar l’ensemble des représentants des différents cultes présents avec vous, dans cette fraternité manifeste, est la meilleure preuve que le peuple français, quelles que soient les religions, les convictions philosophiques, est uni et en ces matières indivisibles.

Il nous faut toujours réaffirmer qu’il n’y a pas, dans notre pays, d’un côté les musulmans et de l’autre les Français. Mais bel et bien uniquement des Français, de tous horizons, de toutes convictions, tous citoyens au sein d’une République dont la laïcité garantit à chacun la liberté et l’égalité et offre comme projet commun la fraternité.

Grâce à vous, ce combat pour maintenir l’unité nationale a été remporté et nous avons su tenir collectivement la voix de la raison face à la tentation du pire.

Cette épreuve que nous avons traversée ensemble démontre, une fois de plus, tout l’intérêt pour la République de trouver face à soi des interlocuteurs représentatifs et responsables. C’est tout le rôle du CFCM que de porter depuis bientôt quinze ans la voix d’acteurs du culte musulman que sont les associations de mosquées et les fédérations qui réunissent au moins la moitié d’entre elles.

Je suis conscient que vous ne portez pas la voix unique de l’islam en France. Parce que votre religion, toute unique qu’elle soit, s’exprime dans une pluralité et une polyphonie à laquelle il faut savoir faire toute sa place. Mais vous êtes bel et bien une voix à l’importance toute particulière, celle des acteurs quotidiens du culte, dont l’engagement, souvent bénévole, permet à chaque fidèle de pouvoir librement vivre et exprimer sa foi.

Vous êtes aussi – c’est d’une importance majeure – une voix légitime, puisqu’issue d’élections, dont il convient d’espérer que vous saurez faire pour l’avenir l’outil d’une

représentativité toujours plus large, toujours plus à l'écoute des attentes et des propositions des centaines d'acteurs de terrain. J'y reviendrai.

Le CFCM reste cependant une institution jeune et il reste bien des liens à tisser entre vous et la République. Car la laïcité est rigoureuse sur ce point. Comme tout autre croyant, chaque Français de confession musulmane a le droit de vivre paisiblement sa foi, de la partager, s'il le souhaite, avec les siens. C'est le devoir des pouvoirs publics que de s'en assurer.

C'est la raison pour laquelle l'Etat a encouragé et accompagné la structuration d'aumôneries musulmanes au sein de nos forces armées, dans les établissements pénitentiaires, dans les établissements hospitaliers. L'Aumônerie aux Armées notamment, cher Haïm, est exemplaire en termes de formation, de communication et de dialogue avec les autres cultes. Cet exemple doit beaucoup au soutien du ministère des Armées et il devra servir d'exemple aux autres associations et administrations concernées.

De même, l'Etat accompagne le travail des associations musulmanes pour que la grande fête de l'Aïd el Kébir puisse se tenir chaque année, non seulement dans l'indispensable respect des lois, mais aussi dans des conditions légitimes de sécurité et de sérénité.

C'est enfin la raison de l'engagement sans faille de nos forces de sécurité, renforcé par le soutien précieux de nos forces armées dans la sécurité des lieux de culte dans notre pays. Eglises, synagogues, temples et mosquées ne sauraient être des lieux où nos concitoyens pourraient avoir peur de se rendre.

Je salue à cet égard le travail minutieux fait en liaison avec les services du ministère de l'Intérieur et la DILCRAH, par le CFCM, contre tous les actes anti-musulmans, en particulier par l'Observatoire qu'il a mis en place à cette fin.

Mais au-delà et au-delà même des conditions que l'Etat doit créer pour l'exercice serein de la religion musulmane, il me semble que nous avons aujourd'hui en commun des combats à mener.

Le premier combat, c'est le combat contre le fanatisme et sa diffusion, notre combat déterminé contre le terrorisme de Daech et l'idéologie totalitaire qui le supporte doit nous conduire à poursuivre avec détermination ceux qui cherchent à faire de vos lieux de culte et de transmission, de votre tradition religieuse des lieux de prêche, de haine, voire d'appel à la violence.

La réponse à ce terrorisme contemporain est évidemment dans la mobilisation de nos forces de l'ordre et je veux saluer ici la présence du ministre de l'Intérieur. Mais elle est aussi dans la réponse civilisationnelle, morale qu'ensemble nous leur apporterons. Il vous appartient vous acteurs du culte de combattre pied à pied sur le terrain théologique et religieux, de démasquer chaque fois que nécessaire l'usurpation de vos valeurs, la captation de l'histoire de votre religion, la négation de 15 siècles de travail, d'interprétation réalisé par vos savants.

Vous l'avez exprimé à de nombreuses reprises avec la Convention citoyenne des musulmans de France sur le vivre-ensemble en juin 2014, le Manifeste citoyen des musulmans de France en novembre 2015, le préambule de votre récente charte des imams ou par d'autres textes importants publiés par vos institutions respectives. Ce combat de la pensée et de la foi, il faut le poursuivre sur le terrain tout particulièrement auprès des générations les plus jeunes dont nous savons tous qu'elles ont des réticences à passer les portes de vos institutions et c'est le propre de la jeunesse, je vous rassure, sur tous ces sujets. La République vous aidera dans cette tâche en se rangeant à vos côtés résolument, dès qu'il conviendra de prendre des mesures coercitives pour que cessent ces détournements mais elle ne peut se substituer sur le terrain théologique, religieux sur cette part de légitimité à votre indispensable travail.

Le deuxième combat qui sera le nôtre doit se porter contre une pratique de l'islam organisant une ségrégation au sein de la République. Il faut être extrêmement vigilant chacun dans ses responsabilités contre tout ce qui façonne des formes de repli identitaire parce que fonder son identité politique et sociale sur sa seule foi, c'est au fond admettre que sa foi n'est pas compatible avec la République. C'est le revers symétrique d'un discours d'exclusion et c'est un vrai combat politique de part et d'autre au sens le plus fort du terme que de les combattre au nom même de la conviction. Personne en France ne doit être victime d'une forme quelconque d'assignation, qu'elle soit sociale, géographique ou de conviction.

Face à ceux qui au fond sont complices pour abattre notre modèle républicain, il nous faut la même énergie, personne ne peut faire croire que votre foi n'est pas compatible avec la République, personne ne peut faire croire que la France et les Français rejetteraient sa composante de foi musulmane, personne au nom de cette foi ne peut demander à des Françaises ou des Français de se soustraire aux lois de la République. C'est cela notre défi, de construire ce commun indépassable qui est à la fois notre humanité dans ses convictions et leur pluralisme et notre appartenance à la République dans ce que ce projet porte de dépassement individuel.

Notre troisième combat c'est celui de la formation des imams et des enseignants. Je ne saurais ici ignorer les caractéristiques théologiques et religieuses qui règlent la place et les fonctions de l'imam et procéder par analogie avec d'autres religions ne saurait fonder un raisonnement juste. Mais l'enjeu est simple, il importe de former les imams sur le sol français et de façon adaptée aux valeurs de la République. Ce sera là aussi, Monsieur le Ministre, l'un de vos défis.

Pour ce qui concerne l'Etat cette ambition vise d'abord le savoir des sciences humaines et sociales, plus largement tout l'enseignement non confessant. Nous devons faire aboutir la réflexion encore récemment alimentée par les travaux pertinents de trois universitaires pour offrir la perspective de nouveaux parcours qui pourraient être distingués par des diplômes universitaires. A Lyon, Paris, Strasbourg, Saint-Denis de la Réunion, de main à Bordeaux ou Aix-en-Provence des universités sont prêtes à travailler en ce sens.

Elles auront le soutien de l'Etat car il n'est plus possible de se contenter aujourd'hui d'un appel massif à des imams formés dans des pays tiers pour soutenir l'exercice du culte. Et je le dis ici en présence des ambassadeurs que je salue ! J'étais il y a quelques jours au Maroc, nous avons parlé avec le roi de ce sujet.

Nous avons besoin de construire et d'assumer pleinement une formation aussi en France, de l'ensemble de celles et ceux qui procèdent aux prédications, pour l'islam, en France. Elles auront aussi le soutien par le biais des bourses, de la Fondation de l'islam de France, dont l'engagement de son président et de son conseil d'administration n'est plus à souligner.

L'action de cette Fondation, dont le périmètre est bien exclusivement celui de la culture, du savoir académique et de l'action sociale et éducative, est précieuse, cher Jean-Pierre CHEVENEMENT. L'ambition des entreprises fondatrices de créer autour d'elles un réseau de partenaires et de soutiens lui permettra rapidement de développer ses ressources et ses interventions.

Dans le champ religieux, nous savons que les formations en France sont aujourd'hui très limitées, et nous savons aussi que l'Etat ne peut pas en être directement un acteur. C'est pourquoi il faut permettre à des initiatives privées d'émerger dans le respect du principe de séparation et comme nous partageons la même interrogation avec des pays voisins, j'invite d'ailleurs ceux qui voudront porter de telles initiatives à oser les penser, à l'échelle européenne.

Mais je vous demande vraiment, instamment, avec cette générosité partagée, de vous engager pleinement dans ce combat. C'est le nôtre. Car, aux côtés de tous les élus de la République, du ministre de l'Intérieur chargé des Cultes, du travail remarquable fait par toutes les instances en charge de ces sujets lourds, et en particulier de la laïcité dans notre pays – je salue également la présence de Jean-Louis BIANCO – il est indispensable que nous gagnions ce combat face aux prédicateurs de haine qui, au nom de l'islam, aujourd'hui de manière clandestine, procèdent encore à des prêches contraires aux valeurs de la République, à ce qu'est le cœur de l'islam. Ce combat, vous l'avez compris, vous en avez votre part, et c'est cela ce que j'attends de vous.

Il convient de ne pas oublier non plus la formation des enseignants de religion, dans les cours délivrés à côté des mosquées, parce qu'encore une fois, la parole délivrée aux générations montantes est un enjeu absolument fondamental. Cette parole doit s'inscrire dans la réalité sociale, et dans la réalité sociale des plus jeunes, enfants, adolescents ! C'est-à-dire d'une société sécularisée et de pluralisme des convictions spirituelles et philosophiques.

Il faut également penser à la formation des acteurs administratifs. Monter un projet de construction, de modernisation d'un lycée de culte, cela ne s'improvise pas ! Même si les associations cultuelles sont des associations spécifiques, leur responsabilité et leurs responsables sont au rendez-vous du combat que je viens d'évoquer. Et ils doivent pouvoir plus largement comprendre les dispositifs juridiques et fiscaux dédiés à ce type d'association.

Je veux aussi que notre université, nos organismes de recherche reconquière cette meilleure connaissance de l'islam, dans toutes ses composantes et ses géographies. Nous avons perdu progressivement, à l'université française, cette bataille de la connaissance indispensable pour abattre des barrières, pour éviter que ne se replient dans des identités parfois fantasmées, les plus jeunes ou les moins jeunes, et je veux que nous puissions rouvrir dans nos universités des chaires sur l'islam, sur la civilisation justement ainsi représentée, sur les différentes géographies concernées, là où depuis vingt ans, nous avons connu trop de reculs.

Ces combats, nous devons les mener ensemble car ils concernent la place de l'islam en France, la sérénité de vos fidèles et en définitive, notre capacité commune à remplacer l'ignorance, voire la méfiance par un dialogue serein, capable seul de nous préserver des pièges de l'extrémisme, voire d'en éradiquer les germes, ici, en France. Les exceptions ou les concessions que cela peut requérir de la part des musulmans de France ne sont rien, comparé à l'avancée considérable que cela représenterait pour l'islam français et la société française dans son ensemble. Cela pose évidemment de manière vive la question de la représentativité.

Dans quelques jours, le CFCM va connaître un nouveau président, que je salue ici. Selon le calendrier et les règles que vous vous êtes donnés en 2013 à la veille des dernières élections pour les conseils régionaux du culte musulman (CRCM).

Cette présidence de deux ans, cher Ahmet OGRAS, va conduire votre institution à son prochain rendez-vous électoral. Il vous reviendra, avec vos vice-présidents et l'ensemble de votre bureau exécutif, de préparer ce temps fort. Nous savons que les élections pour le CFCM et les CRCM ont trop souvent été marquées par des refus de participation qui n'ont pas été le plus souvent bien compris parmi les musulmans eux-mêmes et nous savons également que le nombre de mosquées qui participent à ces élections, puisque c'est la base de votre mode de scrutin, reste encore aujourd'hui trop faible. Nous savons enfin que vos associations peinent à recruter de nouveaux bénévoles plus jeunes, plus diversifiés pour assurer leur fonctionnement et leur développement.

Voilà les enjeux pour l'horizon du scrutin de 2019. Il ne s'agit pas pour l'Etat d'en écrire les réponses. Pour autant, parce que les CRCM ont été constitués pour être les interlocuteurs quotidiens des préfets sur les questions du culte, parce qu'ont émergé depuis 2003 des structures de coordination de mosquées plus ou moins informelles à côté des CRCM, l'Etat ne peut les ignorer et vous aidera dans ce combat.

Un exemple illustre parfaitement ce propos. Il y a un peu plus d'un an – et n'y voyez pas ici un clin d'œil pour votre invité de marque dont vous avez célébré aujourd'hui l'anniversaire –, en avril 2016, le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le président du CRCM et des recteurs de mosquée ont signé une charte des mosquées du Rhône. Ce n'est pas l'Etat qui a écrit cette charte car les 10 propositions qu'elle contient avaient été formulées par des fidèles musulmans du département et de la métropole quelques mois plus tôt. Mais parmi elles, se trouvait la création d'un Conseil des imams du Rhône, complément nécessaire à la structure d'organisation matérielle du culte qu'est le CRCM : l'encadrement des cours délivrés dans les

mosquées, la modernisation du fonctionnement des associations et l'importance du dialogue interreligieux.

La mise en œuvre des prescriptions de cette charte permettra aux élus de mieux connaître les imams et les présidents d'association et elle donnera une plus grande visibilité sociale à ces associations. C'est un bel exemple de ce que l'engagement des musulmans de France dans la vie et la gestion de leur culte permet de faire émerger. C'est cela notre défi collectif, il faudra encourager localement mais aussi nationalement la prise en compte de toutes les dynamiques pour entrer de plain-pied dans cette nouvelle étape car sans cette prise en compte, les bonnes volontés s'épuiseront vite.

Cette nouvelle étape, elle permettra aussi naturellement d'améliorer le financement du culte par les fidèles et les mécènes qui le souhaitent et qui souvent attendent de la proximité et de la transparence pour s'engager. Là aussi, Monsieur le Ministre, ce sera l'un de vos chantiers. Là aussi, chers amis, nous vous accompagnerons.

Vous le voyez, le dialogue entre le CFCM et l'Etat est encore riche de défis et d'échanges futurs. Je n'en sais guère aujourd'hui qui soit plus essentiel à notre République ni sans doute plus urgent. Nous vivons une époque où tout est là pour nous diviser, où tout peut s'effondrer : les risques géopolitiques, les fractures qui s'ouvrent, les béances régionales intrareligieuses qui se jouent dans d'autres continents et le doute qui a gagné notre société. Notre défi est bien sûr sécuritaire face au terrorisme qui sévit mais il est aussi moral, civilisationnel. Et dans ce défi, votre rôle est immense, votre responsabilité l'est tout autant. Face à cette responsabilité, il y aura celle de l'Etat et des pouvoirs publics et ma présence ici ce soir à vos côtés n'est pas là que pour vous remercier des responsabilités prises mais aussi pour vous dire que face aux responsabilités immenses qui nous attendent, vous m'aurez à vos côtés.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir fait patienter avec un calme et une discrétion qui vous honorent quelques minutes au-delà de l'heure légale et réitérant ces excuses qu'imposait ce discours peut-être un peu riche avant de me réjouir avec vous de briser le jeûne, je veux ici vous redire cet engagement plein et entier, vous remercier et dire avec vous, cher Anouar, vive la République et vive la France ! Merci à vous.